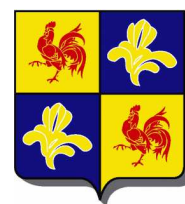




Wallonie



MILIEUX D'ACCUEIL SUBVENTIONNES

APPELS PUBLICS A PROJETS

- Subsidés ONE : Programmation 2014 - 2018 - **VOLET 2**
- Subsidés à l'infrastructure

Madame, Monsieur,

En novembre 2013, après concertation entre les Gouvernements communautaire et régionaux, le Plan Cigogne III était intégré au nouveau Contrat de gestion de l'ONE. Pour rappel, le **Plan Cigogne III** porte sur la création de **14.849 places** d'ici à 2022, dont **12.337 places** subventionnées.

Rencontrer les demandes croissantes des familles en matière de places d'accueil de la petite enfance et faire face à l'évolution démographique, notamment à Bruxelles, nécessite une étroite coordination des compétences et des moyens de la Fédération Wallonie-Bruxelles (enfance), de la Wallonie (aides à l'emploi et infrastructure), de la Région de Bruxelles-Capitale (aides à l'emploi) et de la COCOF (infrastructure) .

Cette coordination inclut :

- la mobilisation des moyens prévus dans le cadre des Plans Marshall (2.Vert et 2022) et des Plans de financement d'infrastructures crèches à Bruxelles ;
- une action conjointe des administrations concernées, dans une logique de simplification administrative, au bénéfice des porteurs de projet.

En décembre 2013, l'ONE lançait le Plan Cigogne III et plus particulièrement le premier des 3 Volets de la programmation 2014-2018(2022) des milieux d'accueil subventionnés.

	Nombre de places subventionnables	Période d'ouverture des places	Appel public
VOLET 1	1.937	2014	Décembre 2013
VOLET 2	5.200 ¹	2015-2018	Mai 2014
VOLET 3	5.200	2019-2022	2018

¹ Ce nombre de places est susceptible d'évoluer en raison des places des projets des programmations antérieures abandonnés ou déclassés, sur base de l'alinéa 2 et 3 de l'article 69 du Contrat de gestion (2013-2018) et du solde de places du Volet 1.

Le présent appel public à projets est lancé conjointement par l'ONE, la COCOF et la Région Wallonne et est constitué de trois composantes coordonnées mais distinctes :

1. L'appel à projets pour le Volet 2 de la programmation 2014-2018(2022) de l'ONE qui porte sur le subventionnement (avec co-financement régional, via des aides à l'emploi APE et ACS²) en Fédération Wallonie-Bruxelles, d'au moins 5200 places sur la période 2015-2018.
2. L'appel à projets 2014 de la Commission communautaire française visant à la création de nouvelles places d'accueil pour les enfants de 0-3 ans, en Région de Bruxelles-Capitale via un financement en infrastructure de 4 millions d'euros.
3. L'appel à projets Plan Marshall 2.Vert portant sur 56 millions d'euros (répartis entre les provinces en fonction des pourcentages de places prévus par le Plan Cigogne III) en financement alternatif d'investissements visant à la création de nouvelles places d'accueil en Wallonie (territoire de langue française de la Wallonie).

En fonction de votre localisation (Wallonie/Bruxelles), vous trouverez, ci-après, les documents et modalités spécifiques aux composantes qui vous concernent.

I. INTRODUCTION DES PROJETS : UN DOSSIER UNIQUE, UNE ADRESSE UNIQUE

1. Compléter la Fiche projet (Annexe 1) ;
2. Envoyer votre dossier complet par courrier recommandé à l'adresse suivante :

**ONE - Direction Milieux d'accueil 0-3 ans
Chaussée de Charleroi, 95
1060 BRUXELLES**

3. Impérativement pour le 10 octobre 2014, au plus tard (cachet de la poste faisant foi).

Votre projet peut porter uniquement sur la composante ONE ou comprendre également une demande de financement des infrastructures (composante 2 ou 3). Dans les deux cas, **une seule fiche projet** doit être complétée et **un seul dossier** doit être renvoyé à **l'adresse unique** mentionnée ci-dessus.

Vous pouvez cependant introduire plusieurs projets et, dans ce cas, constituer autant de dossiers (et donc compléter autant de fiches projets) que de projets différents.

² Sous réserve de la signature des conventions entre la Fédération Wallonie-Bruxelles et les Régions prévoyant les aides à l'emploi nécessaires pour l'année ou les années en cause.

II. DÉCISIONS COORDONNÉES

À Bruxelles

1° Les projets ayant obtenu un financement infrastructure dans le cadre du « plan crèche » organisé en Région Bruxelloise, de l'appel à projets COCOF 2013 et ce, avant la signature du Contrat de gestion 2013-2018 de l'ONE et dont l'ouverture est prévue avant la fin 2018 sont prioritaires dans le cadre de la programmation ONE.

2° Les projets retenus dans le cadre de la programmation ONE sont prioritaires dans le cadre de l'appel à projets 2014 de la COCOF (et des appels ultérieurs)³.

En Wallonie

Les projets retenus par l'ONE dans le cadre du volet 2 de la programmation seront retenus, dans le respect du même ordre de priorité, au niveau de l'appel à projets issu du Plan Marshall 2.Vert⁴.

III. POUR EN SAVOIR PLUS...

1. Les bourses d'informations

Nous vous invitons à participer aux **bourses d'informations qui seront organisées à votre attention dans chaque subrégion.**

Des représentants de l'ONE, du Service Public de Wallonie, de la COCOF et d'Actiris vous y fourniront des informations précises et répondront à vos questions.

Inscrivez-vous en ligne sur www.one.be

SUBREGION	QUAND ?	Où ?
Bruxelles	27 mai De 10h00 à 13h00	Administration subrégionale ONE Boulevard Louis Schmidt, 87 1040 BRUXELLES
Liège	4 juin De 13h00 à 16h00	Université de Liège Esplanade de l'université Bâtiment B7b, Petits Amphis A202 4000 SART-TILMAN Parking P14-P15
Luxembourg	12 juin De 13h30 à 16h30	Administration subrégionale ONE Rue Fleurie, 2 - bte 7 6800 LIBRAMONT
Namur	13 juin De 10h00 à 13h00	CHR de Namur Avenue Albert 1 ^{er} , 185 Salle De Vinci (sous-sol) 5000 NAMUR
Brabant Wallon	20 juin De 14h00 à 17h00	UCL Place Croix du Sud - LLN Salle Hall Sud - A2, SUD01
Hainaut	24 juin De 10h00 à 13h00	Académie de Police de Jurbise Route d'Ath, 25-35 7050 JURBISE

³ Dans la limite des budgets disponibles.

⁴ Idem note 4.

2. Ressources internet

- Les pages Cigogne III du site ONE
www.one.be
- Les pages Affaires sociales/enfance du site COCOF
www.cocof.be
- Le portail Action Sociale et Santé en Wallonie
www.socialsante.wallonie.be

IV. POINT DE CONTACT CENTRALISÉ

Le Guichet d'information est à votre disposition pour vous soutenir dans l'élaboration de vos projets. Il travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des administrations et services concernés et peut aisément répondre à vos questions ou vous aiguiller vers le bon interlocuteur.

GUICHET D'INFORMATION

cigogne3.info@one.be

02/542 14 56

(du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 16h)

V. VERS LE VOLET 3...

Si vous avez un **projet de création de places** d'accueil de la petite enfance à moyen terme et donc, **au-delà de la période couverte par le Volet II (2015-2018)**, nous vous invitons à nous en faire part, en complétant le formulaire d'intention de projet Volet III sur www.one.be

Cette information nous sera utile pour préparer la troisième phase du Plan Cigogne III couvrant la période 2019-2022.

Nous espérons que ces appels publics conjoints recevront un écho favorable de votre part et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

Benoît PARMENTIER
ONE,
Administrateur général

Bernadette LAMBRECHTS
COCOF,
Administratrice générale

Sylvie MARIQUE
SPW -DG05 (Pouvoirs locaux
action sociale et santé),
Directrice générale